

FICHE DE DEMANDE D'ANALYSE Legionelle / Legionelle pneumophilla (NFT 90-431)

Laboratoire d'Hygiène des Aliments et de l'Environnement B.P. 1274 - 101 Antananarivo
☎ : (261 20) 22 401 64/65 ou 22 412 72/74 email : lhae@pasteur.mg
Les échantillons sont réceptionnés au laboratoire du lundi au vendredi de **08H00-15H30**

**La technique utilisée par le laboratoire ne peut traiter que les eaux filtrables.
Il se réserve donc le droit de refuser tout échantillon ne remplissant pas cette condition.**

DEMANDEUR : (Remplissez ou apposez un cachet)

NOM/Prénom/Société :

Adresse :

Tél/ Fax :

Référence du bon de commande :

N° de facture pro-forma ou N° de convention :

E-mail (nominatif) pour l'envoi des résultats d'analyses:

(Les résultats d'analyses version papier seront mis à disposition au secrétariat du LHAE)

Date et signature du Demandeur ou son Représentant :

Personne à contacter en cas de non-conformité :

PRELEVEMENT :

Date :

Prélevés par : Vos soins

IPM

Autorités ministérielles

(Précisez) Nom/Prénom :

Visa :

NATURE ET NOMBRE DE(S) L'ÉCHANTILLON(S) :

Eau de réseaux sanitaires froides ou chaudes :

Eau de loisirs (piscines, spas, jacuzzi) :

Réseau d'eau potable :

Eaux douces superficielles (rivières, lacs) :

Eaux d'installation de refroidissement (Tours aéro-réfrigérantes, climatisation centrale) :


Autres (précisez) :

ANALYSES DEMANDEES

Legionella et Legionella pneumophila - Flaconnage 1000 ml stérile + 20 mg de Thiosulfate de Na

PLANS DE CONTROLE STANDARDS	TYPE D'EAU	FLACONNAGE	TEXTES REGLEMENTAIRES
EAU DES RESEAUX SANITAIRES FROIDES OU CHAUDES		1000 ml stérile + 20 mg de Thiosulfate de Na	Limites de qualité selon l' Arrêté du 1er février 2010 modifié, relatif à la surveillance des légionnelles dans les installations de production, de stockage et de distribution d'eau chaude sanitaire
EAU D'INSTALLATION DE REFROIDISSEMENT	Eaux des tours aéro-réfrigérantes Eau de climatisation centrale	1000 ml stérile + 20 mg de Thiosulfate de Na	Limites de qualité selon l'Arrêté du 14 décembre 2013 modifié relatif aux prescriptions générales applicables aux installations relevant du régime de la déclaration au titre de la rubrique n° 2921 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES : ANALYSES ET METHODES

Paramètres	Méthodes	
Legionella et Legionella pneumophila A l'exception des eaux sales et/ou non filtrables nécessitant une centrifugation	NF T 90-431	Oui
Echantillonnage pour la recherche de Légionelles	FD T 90-522 NF EN ISO 19458 Circulaire Légionelles n° 2002/243 du 22/04/2002 Arrêté ministériel du 01/02/2010 et Circulaire Légionelles n° 2010/448 du 21/12/2010	Oui

FICHE DE DEMANDE D'ANALYSE Legionelle / Legionelle pneumophilla (NFT 90-431)

- L'accréditation par le COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

Notre annexe technique d'accréditation COFRAC N° 1-1872 est accessible sur le www.cofrac.fr

- Les déclarations de conformité sont couvertes par l'accréditation si l'ensemble des résultats pris en considération pour conclure sont couverts par l'accréditation.

- Si un des critères d'acceptation des échantillons n'est pas respecté, ou en cas de non-conformité indépendante de notre volonté et engageant la qualité des résultats d'essais, le laboratoire émet un « réserve » sur le rapport d'essai et se réserve un droit de "retrait du logo COFRAC" sur le paramètre concerné.

Dans ce cas, vous serez formellement informé et votre accord sera requis

- Le laboratoire autorise uniquement ses clients à faire référence à son accréditation lors de la reproduction des rapports d'essais dans son intégralité et en communiquant son annexe d'accréditation téléchargeable sur www.cofrac.fr

- En cas de réclamation, le formulaire à remplir est disponible sur demande soit à l'accueil du laboratoire soit sur internet en suivant

<http://www.pasteur.mg/departement/lhae/>

IDENTIFICATION ECHANTILLON(S)

POINT DE PRELEVEMENT	CONDITIONS DE PRELEVEMENTS			RESERVE IPM
Identification	Nature de la désinfection	T°(°C) :	Date et heure	N° échantillon
Indiquer l'exploitation, le bâtiment, le N° du local et le point de prélèvement	Si désinfection en indiquer les conditions	Indiquer la température au prélèvement et cocher si au 1 ^{er} jet ou si après purge	Indiquer heure et date pour chaque prélèvement si différent	Cadre réservé au Service de réception
	<input type="checkbox"/> choc <input type="checkbox"/> continu <input type="checkbox"/> aucun Désinfectant : Concentration : Date : Cl ₂ totalmg/l	T°(°C) : <input type="checkbox"/> 1 jet <input type="checkbox"/> temps de purge : min		
	<input type="checkbox"/> choc <input type="checkbox"/> continu <input type="checkbox"/> aucun Désinfectant : Concentration : Date : Cl ₂ totalmg/l	T°(°C) : <input type="checkbox"/> 1 jet <input type="checkbox"/> temps de purge : min		
	<input type="checkbox"/> choc <input type="checkbox"/> continu <input type="checkbox"/> aucun Désinfectant : Concentration : Date : Cl ₂ totalmg/l	T°(°C) : <input type="checkbox"/> 1 jet <input type="checkbox"/> temps de purge : min		
	<input type="checkbox"/> choc <input type="checkbox"/> continu <input type="checkbox"/> aucun Désinfectant : Concentration : Date : Cl ₂ totalmg/l	T°(°C) : <input type="checkbox"/> 1 jet <input type="checkbox"/> temps de purge : min		
	<input type="checkbox"/> choc <input type="checkbox"/> continu <input type="checkbox"/> aucun Désinfectant : Concentration : Date : Cl ₂ totalmg/l	T°(°C) : <input type="checkbox"/> 1 jet <input type="checkbox"/> temps de purge : min		

CONDITIONS D'ACCEPTATION (réservé à l'IPM)

Livré par :

Le :

à : H

- Délai d'acheminement : Tana <24h, Tamatave <6h
- Température à réception (enceinte) : Ambiante (entre 18 et 27°C)
- Flaconnage : IPM Autres
- N° de lot / DLUO :
- Quantité d'échantillon suffisante ≥1L
- Nature et identification claire et précise de l'échantillon

- Conforme Non Conforme
- Conforme Non Conforme
- Conforme Non Conforme
- Conforme Non Conforme
- Conforme Non Conforme

Echantillons acceptés

Echantillons acceptés à la demande expresse du client avec réserve sur la validité des résultats

Le client est informé qu'en cas de non-respect des conditions d'acheminement des échantillons, les résultats d'analyses pourront ne pas être émis sous couvert de l'accréditation

Demande d'analyse abandonnée par le client

En cas de réserve, visa du client :

Visa réception :